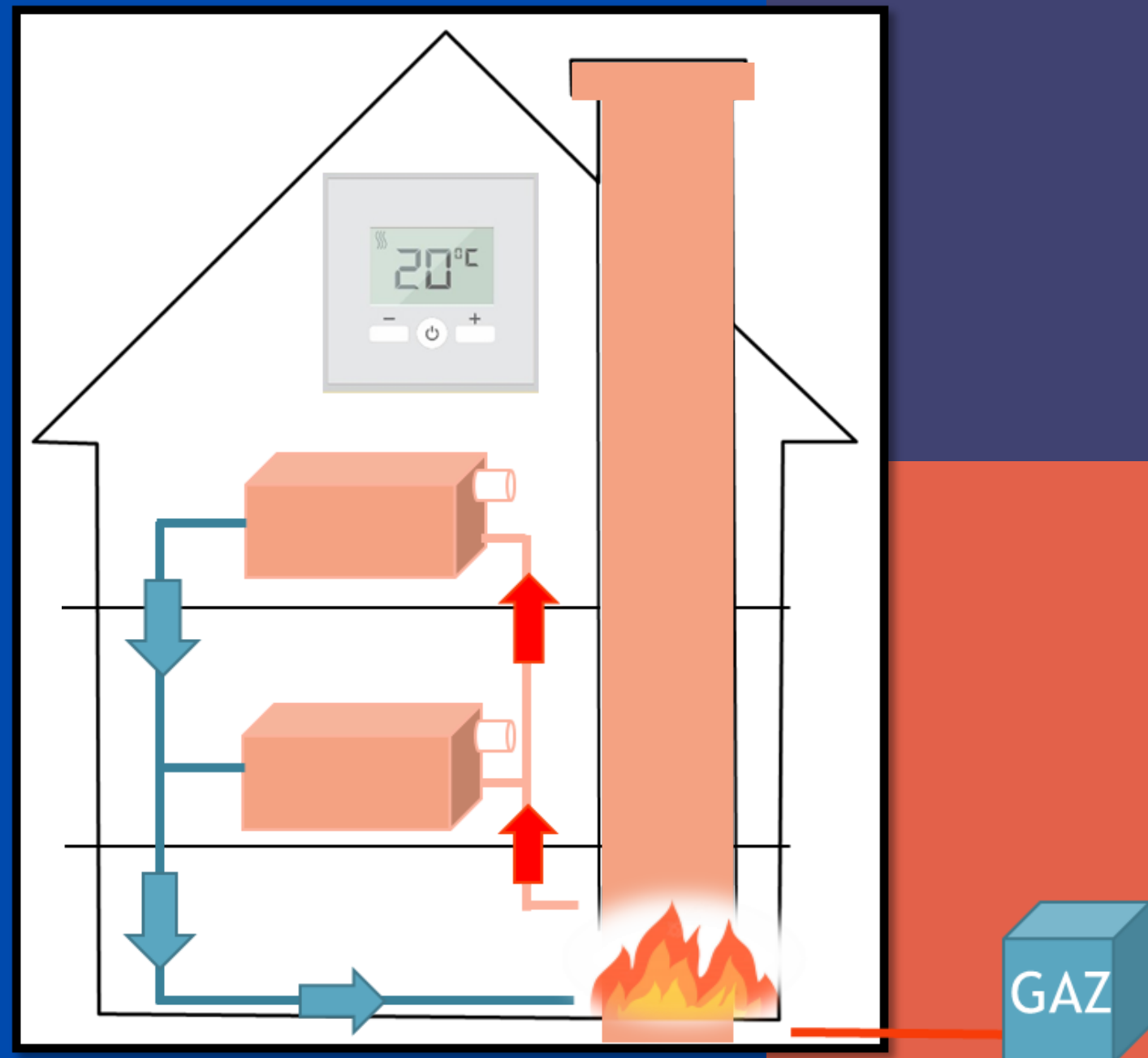


Le chauffage central



Le chauffage central au gaz



Une chaudière chauffe toute la maison : réserve d'eau qui est chauffée par le gaz et qui est envoyée dans les radiateurs.

Avantages

- Plus propre
- Entretiens moins chers que le chauffage local
- Energie toujours disponible

Composition

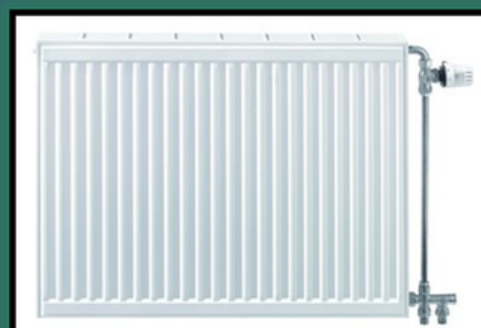
Certains des éléments repris ici peuvent être intégrés à la chaudière. Ils peuvent donc être non visibles.

Contrôlés par le locataire

Thermostat



Radiateur



Vanne
thermostatique



Installés par Sambre et Biesme

Chaudière



Purgeur
automatique



Vase
d'expansion



Manomètre



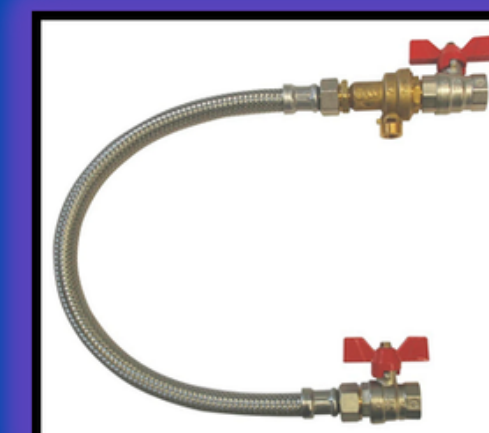
Circulateur



Soupape de
sécurité



Set de remplissage





**tuyau en
jaune ou
marqué en
jaune par
endroit**

Chaudière au gaz



Elle utilise le gaz naturel ou le propane (gaz en bonbonne ou stocké dans une cuve). Dans le logement public, seul le gaz naturel (gaz de ville) est utilisé. Les bonbonnes, elles, sont interdites.

Plusieurs indices :

- Compteur à gaz
- Présence d'une vanne gaz à proximité (obligatoire)

Vannes thermostatiques

Comment ça marche

Chaque radiateur installé dispose d'une vanne thermostatique.
Comment les utiliser ?

- Il faut TOUJOURS laisser les vannes sur le 3, jamais sur 0
- Augmentez temporairement dans les pièces quand c'est nécessaire
Par exemple, 15 minutes avant de prendre une douche,
je mets la vanne sur 4 ou 5.
Ensuite je remets la vanne sur 3 et j'aère la pièce.



Vannes thermostatiques

Comment ça marche

- La vanne dans la pièce où se trouve le thermostat doit rester sur 5
- Quand vous remettez le chauffage en route pour l'hiver, il faut les faire tourner un peu car elles peuvent être grippées avec le calcaire
- Ne pas laisser une vanne derrière un rideau ou une tenture car elle ne percevra pas la température ambiante
- Ne rien pendre sur une vanne (pour la même raison)



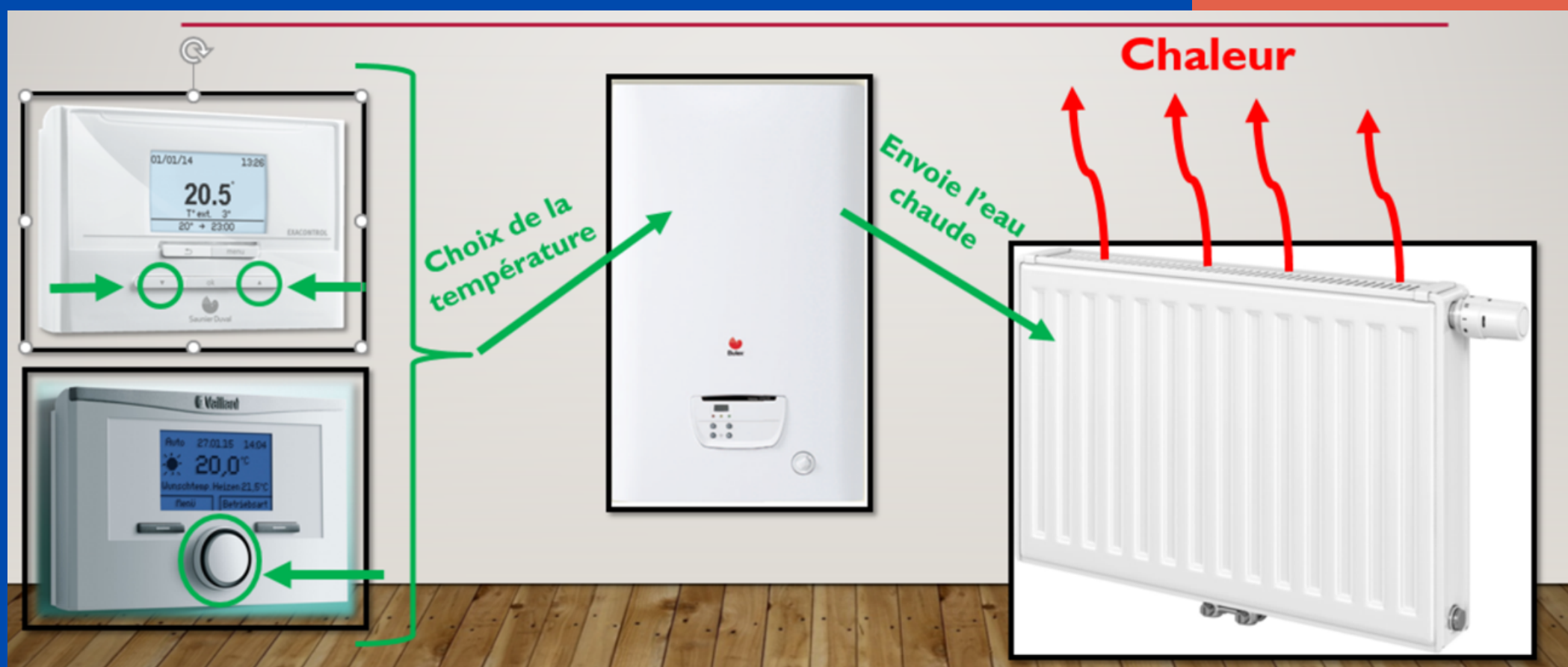
Thermostat

Comment ça marche

Il est possible de le programmer.

Par exemple, si vous êtes à la maison la journée, vous pouvez mettre le thermostat sur 20°C entre 8h et 21h, et sur 18°C entre 21h et 8h.

Si vous êtes présent(e)s le matin et le soir alors mettez le thermostat sur 20°C entre 6h et 8 h et entre 16 et 21 h et sur 18°C le reste du temps.



Il faut y indiquer la température souhaitée à l'aide de la roulette ou des flèches « haut » et « bas » (suivant le modèle du thermostat). L'été mettez-le au minimum.

Purger son radiateur

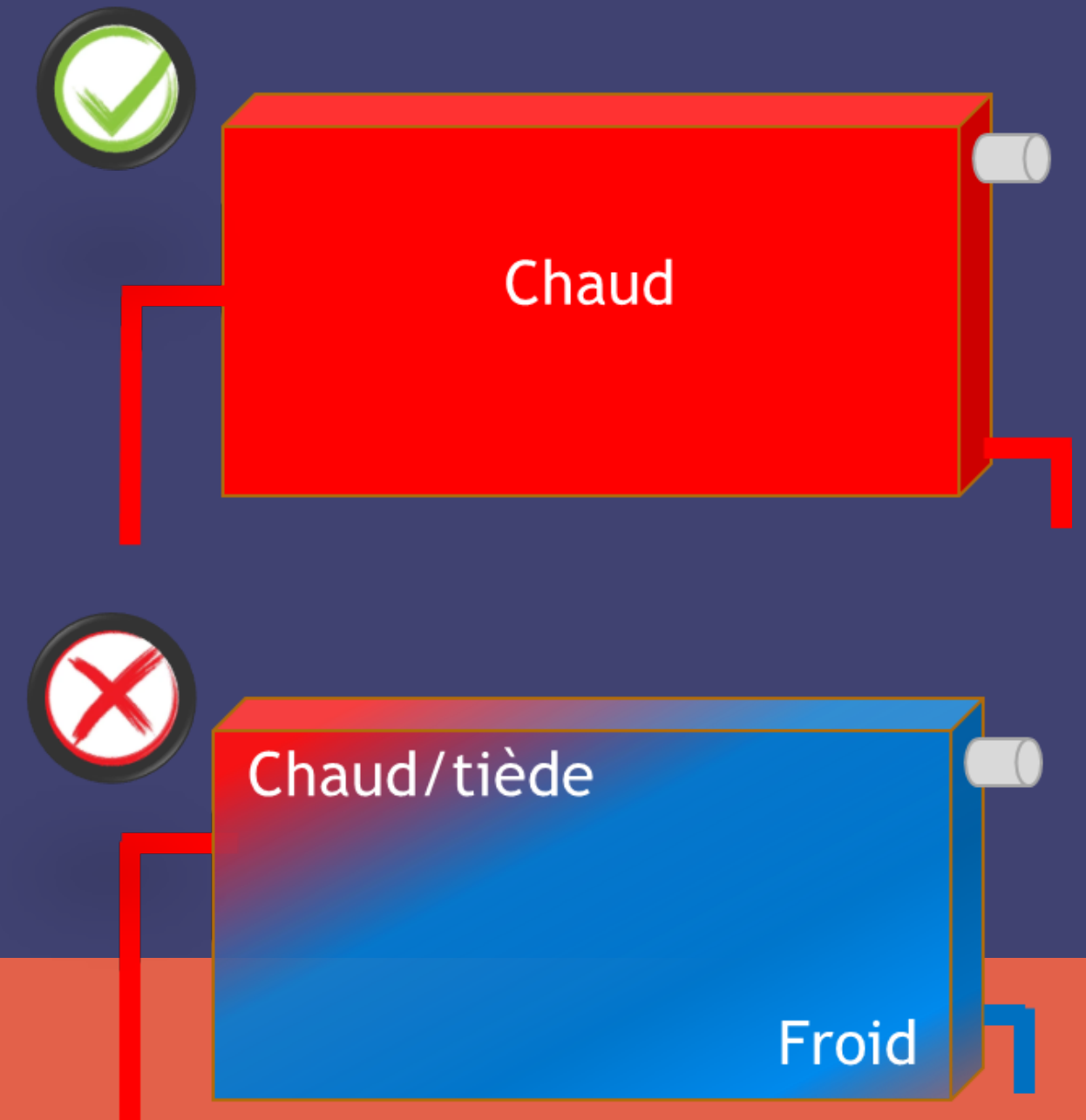
Pourquoi ?

Un ou plusieurs radiateurs ne chauffent que sur une petite zone du côté de la vanne et/ou font du bruit

→ Il y a de l'air dans le circuit

Solution :

Le radiateur doit être purgé car il doit être rempli d'eau pour fonctionner. Il est donc nécessaire d'évacuer l'air et le remplacer par de l'eau.



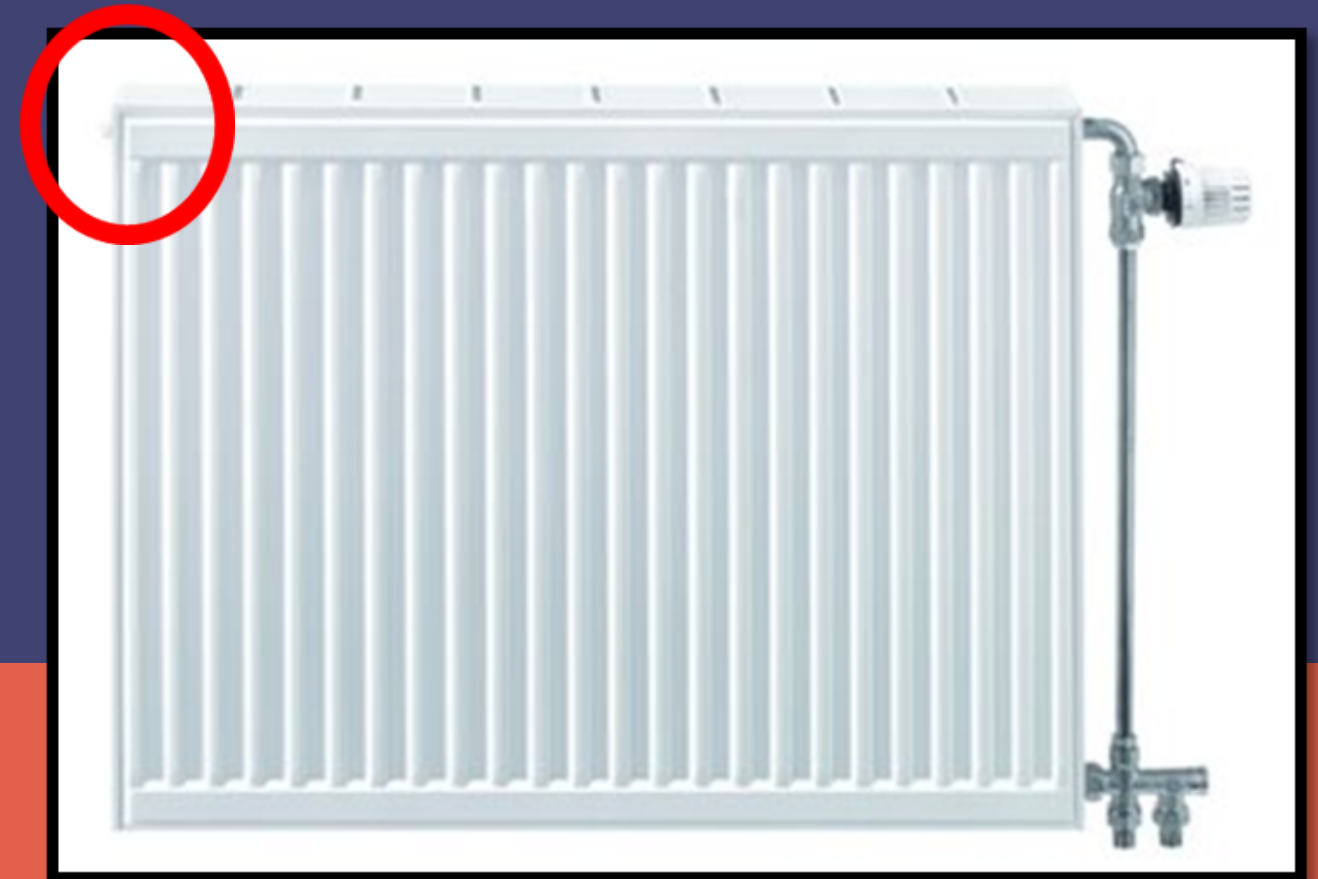
Purger son radiateur

Comment ça marche

Une installation de chauffage étant un circuit complètement fermé, l'air ne peut s'évacuer seul. Il faut donc ouvrir une sortie d'air. Cette sortie est le purgeur

Lorsque l'on ouvre le purgeur, l'air peut s'échapper et l'eau viendra prendre la place de l'air.

Le purgeur est situé en haut du radiateur, souvent à l'opposé de la vanne



Purger son radiateur

Le locataire doit purger son ou ses radiateurs lui-même. Sambre et Biesme peut le faire mais l'intervention sera facturée au locataire.

Avant de purger, il faut chauffer pendant 15 minutes, puis couper la chaudière. Les radiateurs doivent être purgés depuis l'étage vers le rez-de-chaussée

Les nouvelles installations de chauffage sont sous garantie pendant 2 ans. c'est l'entreprise qui a installé le chauffage qui doit purger pendant cette période.

Après ces deux ans, c'est au locataire de purger. En cas de doute sur la période de garantie, appelez le service technique au 071/24.22.00



Vidéo explicative :

<https://youtu.be/WbxtDktRx6Y?feature=shared>

Purger son radiateur

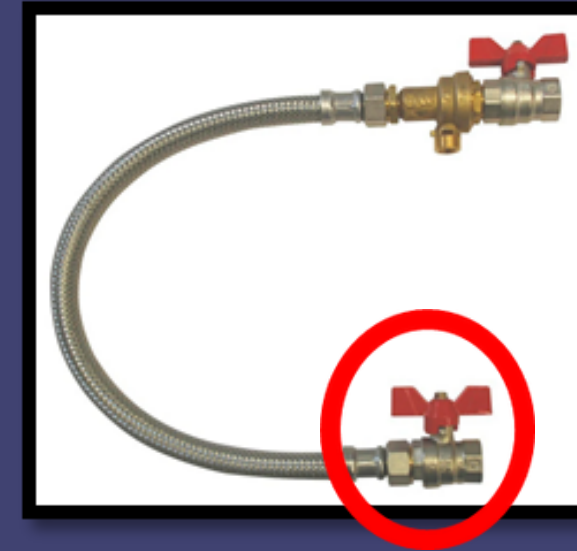
- 1** Il est nécessaire d'avoir une clé spécialement conçue pour purger. Si ce n'est pas le cas, un tournevis plat peut faire l'affaire



- 2** Introduire la clé dans le purgeur puis la tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Mettre un récipient en dessous !

Purger son radiateur

3 Si de l'air sort, il faut laisser le purgeur ouvert jusqu'à ce qu'il y ait de l'eau en continu. Une fois que l'eau sort de manière stable, refermer le purgeur.



4 Il faut toujours vérifier le niveau de pression sur le manomètre après avoir fini de purger.
Il faut qu'il soit à 1,5 bar.
Il faut utiliser les **vannes rouges** du set de remplissage pour y arriver.

! Il faut le remplir petit à petit !

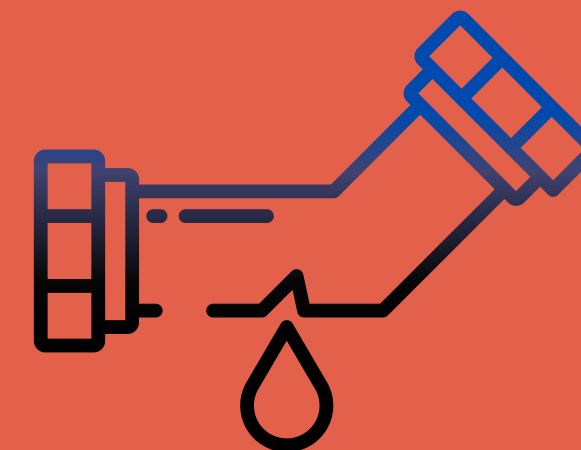


Purger son radiateur

Il ne faut purger que si on entend du bruit ou si l'un des radiateur est totalement ou partiellement froid !



Attention, si vous devez souvent purger un ou plusieurs de vos radiateurs, il y a sans doute une fuite, parfois très petite, dans votre système. Dans ce cas, il est préférable de le signaler au service technique de Sambre et Biesme.



Charges

- Entretiens des installations de chauffage (gaz, mazout ou électrique) et de production d'eau chaude (tous les 2 ans pour le gaz, tous les ans pour le mazout)
- Omnium pour le chauffage central payée à 50% par le propriétaire et à 50% par le locataire, couvrant les dépannages, les pièces et les réparations.



⚠ Déplacements inutiles facturés au locataire malgré l'omnium, par exemple, pour les cas suivants :

- si aucun problème technique mais dysfonctionnement lié au mauvais usage,
- pour des réglages ou programmation du thermostat ou de la chaudière,
- remplacement des piles,
- position des vannes thermostatiques,
- purge des radiateurs (hors garantie),
- vérification des fusibles de la chaudière, de l'allumage et de la position du commutateur (interrupteur),
- manque d'eau dans l'installation,
- recharge du compteur à budget,
- robinetterie entartrée,
- toutes autres interventions reprises dans la brochure de la SWL : <https://www.swl.be/images/2021/entretienlogement-juin2021-web.pdf>

Utilisation du chauffage

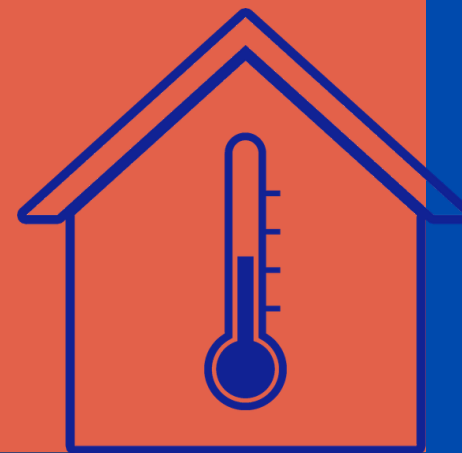
Conseils



- Privilégiez l'ajout d'un pull plutôt que d'augmenter la température
- Installez des tentures devant les portes et les fenêtres qui laissent passer l'air
- Ne placez aucun objet devant et sur les radiateurs
- Renouvelez l'air du logement 2x/jour durant 15 minutes en créant des courants d'air. Pas plus longtemps afin d'éviter que les murs ne refroidissent
- Si vous décidez de continuer à utiliser votre cheminée, c'est sous votre responsabilité, à vos frais et à vos risques et périls. Sambre et Biesme considère qu'elle ne fait plus partie des équipements du logement.
- Si le logement possède une cheminée qui a été condamnée lors de travaux par Sambre et Biesme, il est strictement interdit de continuer à l'utiliser, pour éviter tout risque d'incendie

Contact

Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à contacter notre service social.



Quand : mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Téléphone: 071/24.39.35

Mail : delphine.pianetti@sambretbiesme.be

En cas de panne c'est le service technique qu'il faut contacter :

071/24.22.00 pendant les heures de bureau

071/24.22.07 pour les urgences en dehors des heures de bureau

